



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 76017

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de la défense et des anciens combattants sur le fait que l'union départementale des sous-officiers en retraite de la Moselle a récemment évoqué un certain nombre de problèmes. Elle souhaite entre autres que, dans le cadre de la professionnalisation totale des armées, les engagés blessés et réformés ayant cinq ans de service puissent percevoir une pension de retraite dès qu'intervient la réforme définitive. Elle souhaiterait qu'elle lui indique les suites qu'elle envisage de donner à ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76017

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : défense et anciens combattants

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2002, page 2471